

Impôt sur le revenu—Loi

Si véritablement on ne comprend pas le problème et que le très honorable premier ministre et son ministre des Finances sont les deux seules personnes au Canada capables de comprendre le problème, cela veut dire que c'est un problème qui n'est pas à la portée de tout le monde. Alors si c'est un problème tellement grave, tellement sérieux, il est de notre devoir de travailler tant et aussi longtemps que nous ne l'aurons pas compris. Nous devons faire notre possible pour le comprendre. Quant à moi, si le très honorable premier ministre et le ministre des Finances réussissent à me convaincre et à me faire comprendre le problème de la façon dont ils l'envisagent, je serai assez honnête pour le dire et, à ce moment-là, je me rangerai de leur côté. Si c'est une question de temps, prenons le temps qu'il faut, la situation est très sérieuse.

Monsieur le président, a-t-on jamais vu une mesure, à mon avis, aussi injuste et aussi discriminatoire? Je dois admettre que même de la part d'un gouvernement à la solde des grands intérêts financiers, ce n'est pas une découverte que je fais, tout le monde sait cela, cela m'étonne. L'idée même d'une réduction de la taxe de vente est qu'elle bénéficie à tous puisque tous sont des consommateurs. Cela devrait être cela. Une réduction d'impôt, par contre, ne bénéficie qu'à ceux qui ont payé des impôts, et, aujourd'hui, le très honorable premier ministre a encore répondu dans ce sens.

Où est la justice, monsieur le président, pour les retraités, pour les assistés sociaux et pour tous les autres démunis? Ils ne paient pas d'impôt, ils ne bénéficieront pas évidemment de ristourne d'impôt. Le gouvernement les laisse pour compte. C'est une bien triste manière de se placer sur la voie d'une véritable société juste. Mais ce qu'il y a d'insultant dans cette histoire c'est que le gouvernement prend la population pour des imbéciles. Il espère que cette fausse largesse pourra faire fléchir l'opinion publique en sa faveur. Non seulement il compte espérer avoir la faveur de l'électorat, mais il est convaincu qu'avec ce petit \$85, cela est le maximum, il va y en avoir qui vont avoir beaucoup moins, tout dépend de l'impôt qui a été payé, \$85 est le maximum.

Monsieur le président, je m'oppose à cette solution pour une autre raison qui relève des principes mêmes de la démocratie. Par deux fois, comme je l'ai dit il y a quelques moments, l'Assemblée nationale s'est prononcée unanimement contre l'ingérence du gouvernement fédéral dans ses champs de fiscalité et contre les solutions du ministre des Finances. Je pense au nouveau chef du parti libéral provincial, dont le congrès a eu lieu il n'y a pas tellement longtemps, au mois d'avril, je pense, et qui a été très bien couvert par la Société Radio-Canada. Je pense aux propos de l'honorable secrétaire d'État (M. Roberts) tenus dans cette enceinte le 11 mai dernier alors que j'étais absent. Je n'ai pas pu y faire suite, mais il semble que d'après les propos de l'honorable secrétaire d'État, cette société de la Couronne a tous les pouvoirs au Canada de publier des vérités, des semi-vérités, des mensonges, des congrès politiques de leur choix, et le reste. Je ne suis pas d'accord sur cette manière de procéder, je le tiens à le dire encore une fois et j'ai hâte de voir, de connaître la décision de la présidence, à la suite de la motion que j'ai présentée ici à la Chambre le 8 mai dernier.

Monsieur le président, l'Assemblée nationale représente le peuple du Québec, aussi légitimement que nous les députés ici à Ottawa représentons le peuple canadien. Quand une assem-

blée souveraine décide quelque chose à l'unanimité, c'est la voix de la population tout entière qui se fait entendre. Que le gouvernement soit myope, aveugle ou sourd, cela n'a pas d'importance. Ce qui est important, c'est que ces gens-là, ce sont des élus du peuple, ont adopté une résolution par laquelle ils demandent aux députés du Parlement canadien, surtout ceux qui représentent des circonscriptions de la province de Québec, de s'opposer à cette mesure.

Je n'avais pas besoin d'attendre cette résolution pour me convaincre que je devais, et que mon parti se doit d'être opposé à la mesure, surtout aux articles 30 et 59. Je ne voudrais pas, monsieur le président, que l'on considère mes propos comme s'opposant à l'ensemble du bill, parce que, comme je l'ai dit au début, il y a également de bonnes mesures, de bonnes dispositions dans ce projet de loi. Quand on sait que tous les partis qui sont représentés et toutes les tendances présentes à l'Assemblée nationale votent à l'unanimité sur une motion, je pense que cela prend une dimension très spéciale. Le gouvernement fédéral vient de réussir là où le gouvernement péquiste a toujours échoué: la formation d'un front commun de l'Assemblée nationale contre le gouvernement central. Il n'y a pas de quoi se vanter et se glorifier si à la suite de cette crise l'idée de souveraineté du Québec fait un bond en avant; le gouvernement fédéral en aura été le principal artisan. C'est à y réfléchir très sérieusement.

● (1622)

Qu'un gouvernement fasse des erreurs, cela se comprend. On peut toujours lui pardonner s'il a le courage de l'admettre et s'il voit à réparer cette erreur. Mais un gouvernement qui ne veut pas admettre son erreur et qui essaie de reporter le blâme sur les autres ne mérite plus la confiance de la population. Le gouvernement actuel court au suicide politique en ce moment et ce n'est certes pas moi qui va l'en empêcher à moins qu'il ne veuille entraîner toute la population avec lui. Dans ce cas, ma responsabilité existe envers la population, et je me battrais avec toute mon énergie pour lui réserver un meilleur sort.

Monsieur le président, je ne peux dire tout ce qui se passe actuellement dans mon esprit. Pour lutter efficacement contre ce gouvernement, je tiens à demeurer ici à la Chambre tant qu'il le faudra afin qu'on aille au fond des choses sur cette question et qu'on en finisse par un règlement qui apportera l'harmonie dans notre pays et non pas la division.

Par contre, j'avoue toute mon indignation, ma révolte et mon dégoût devant l'attitude injuste, électoraliste et insultante envers toute la population québécoise. Monsieur le président, ce bill est une suite logique à un régime fiscal insuffisant qu'on ne peut pas supporter plus longtemps. Au lieu de favoriser les gagne-petit, la politique économique du gouvernement actuel ne fait qu'accroître l'écart entre les riches et les pauvres.

Hier, j'étais heureux d'entendre les propos du ministre des Finances lorsqu'il disait qu'il a donné 15 années de sa vie afin d'essayer de diminuer cet écart entre les riches et les pauvres. Je crois qu'il est sincère mais avec de telles formules il n'atteindra certainement pas le but visé. Monsieur le président, le ministre a également dit à la Chambre qu'il n'avait jamais pu comprendre les thèses du Crédit social. A deux reprises il a répondu à mes questions à ce sujet. Pourtant s'il les avait comprises je suis convaincu que la situation économique de notre pays serait plus favorable qu'elle ne l'est actuellement.